



Rapatriement des burundais de Tanzanie © OCHA / Christian Cricboom.

## Au sommaire

Plus de 34 000 réfugiés burundais de Tanzanie ont été rapatriés p.1

Les catastrophes naturelles : principale cause des déplacements internes au Burundi p.2

Au cours du premier trimestre, 8% des personnes ciblées ont bénéficié d'une assistance p.2

Plus de trois millions d'animaux ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants p.3

Visite officielle de la Princesse Sarah Zeid Ra'ad de Jordanie p.3

Analyse des risques p.4

Financements humanitaires p.4

## POINTS SAILLANTS

- Plus de 34 000 réfugiés burundais de Tanzanie rapatriés depuis septembre 2017 ;
- Près de 187 000 déplacés internes enregistrés au 31 mai dernier ;
- Plus de 3 millions d'animaux vaccinés contre la peste des petits ruminants.

## CHIFFRES CLES

Pop. dans le besoin	<b>3,6 millions<sup>(1)</sup></b>
	H <sup>(6)</sup> F E
	0,85M 0,88M 1,87M
Population ciblée	<b>2,4 millions<sup>(1)</sup></b>
	H F E
	0,53M 0,55M 1,28M
PDI	<b>178 267<sup>(2)</sup></b>
	H: n/a F: n/a
Réfugiés congolais	<b>71 255<sup>(3)</sup></b>
	H: 35k F: 36k
Réfugiés burundais	<b>392 512<sup>(4)</sup></b>
	H: 199k F: 194k
Pers. en insécurité alimentaire	<b>1,7 million<sup>(5)</sup></b>
	IPC 3 et 4 1,7 M

## Plus de 34 000 réfugiés burundais de Tanzanie ont été rapatriés

Depuis septembre 2017, 34 484 réfugiés burundais ont été rapatriés de Tanzanie sur les 72 000 prévus d'ici décembre 2018<sup>1</sup>. La Direction Générale du Rapatriement, de la Réintégration et de la Réinsertion (DGRRR), dépendant du Ministère de l'Intérieur, de la Formation patriotique et du Développement local, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) appuient cette activité de rapatriement volontaire des réfugiés, pour un retour dans la sécurité et la dignité, en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Tanzanie, *International Rescue Committee* (IRC), Caritas et *Gruppo di Volontariato Civile* (GVC). Les rapatriés bénéficient d'une assistance multisectorielle qui inclut le transport depuis les camps de réfugiés en Tanzanie, l'accueil dans les centres de transit au Burundi et le retour dans leur zone d'origine. Ils reçoivent également des vivres pour une période de trois mois, des articles non-alimentaires et un transfert monétaire.

Les secteurs prioritaires sont la protection avec la prise en charge des personnes vulnérables et l'accès à la documentation administrative (ex : délivrance de certificats de naissance pour 5 000 enfants nés en Tanzanie), l'éducation, la santé ou encore la sécurité alimentaire et l'accès aux moyens de subsistance. Un soutien aux communautés d'accueils est aussi nécessaire, notamment à travers le renforcement des structures existantes dans les zones de retours.

Les principaux défis qui se posent sont la réintégration socio-économique durable des rapatriés et la cohésion sociale dans les zones de retour. Grâce aux financements du Fonds de la Consolidation de la Paix et du Département du Développement International du Royaume Uni (DFID), l'OIM met actuellement en œuvre un projet de réintégration à destination des rapatriés, déplacés internes et communautés d'accueil dans les provinces de Ruyigi, Rutana, Rumonge, Makamba, Muyinga et Bujumbura Rural. Plus de 1 400 burundais bénéficieront d'un soutien socio-économique (ex : accès à un emploi et à des formations professionnelles) et plus de 1 000 ménages auront un appui à l'hébergement ou réparation de leur maison. D'autres projets de réintégration sont parallèlement mis en œuvre par l'UNHCR, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour

<sup>1</sup> Vingtième réunion de la Commission Tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés burundais en Tanzanie du 28 mars dernier

## FINANCEMENTS

**141,8 millions**  
requis pour le HRP 2018 (US\$)

**21,6 millions**  
contributions dans le HRP

**3,4 millions**  
contributions hors HRP

(1) HRP 2017

(2) OIM, DTM Burundi

(3) UNHCR, [Information Sharing Portal](#) à la date du 30 juin, 2018

(4) UNHCR, [Information Sharing Portal](#) à la date du 30 juin, 2018

(5) Rapport de l'IPC aiguë, avril 2018 (Estimations)

(6) H = hommes adultes ; F = femmes adultes ; E = enfants (filles et garçons)

l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

**La communauté humanitaire continue d'accompagner le Gouvernement burundais dans le rapatriement volontaire, mais beaucoup reste à faire.** Le niveau de vulnérabilité des rapatriés est élevé. Leur situation risque de s'exacerber si des actions de soutien dans les zones de retour ne sont pas suffisamment mises en œuvre.

*Le Gouvernement du Burundi a présenté le 20 juin dernier sa Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes 2018-2025. Élaborée conjointement avec les partenaires humanitaires et de développement, elle se décline en un Plan d'Action 2018-2021 et un projet de mise en œuvre. La Stratégie vise à rendre les communautés, les institutions et les systèmes de développement socio-économiques plus résilients, notamment face aux catastrophes naturelles à l'horizon 2025. Son Plan d'Action prévoit la mise en place de centres d'opérations d'urgence aux niveaux national et régional, l'élaboration de plans d'urgence (y compris le positionnement de stocks d'urgence) et le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux en matière de réduction des risques de catastrophes.*

## Les catastrophes naturelles : principale cause des déplacements internes au Burundi

**Malgré une baisse générale des déplacements internes par rapport à 2017, la matrice du suivi des déplacements (DTM) de l'OIM rescençait au mois de mai plus de 187 000 personnes déplacées internes, ce qui représentait une hausse de 9% par rapport au mois d'avril dernier<sup>2</sup>. Cette augmentation enregistrée en mai est liée au phénomène des catastrophes naturelles, responsable de 74% des déplacements.** Suite aux violentes pluies de fin avril-début mai, de nombreuses localités ont été inondées, notamment à Bujumbura Mairie et Bujumbura Rural où ont été identifiés respectivement 24 600 et 23 300 déplacés internes<sup>3</sup>. La DTM relève cependant pour le mois de juin une diminution de 5% des déplacements internes par rapport au mois de mai<sup>4</sup>. Une grande partie des déplacés internes sont en effet revenus dans leur lieu de résidence détruit par les inondations pour reconstruire leur maison au commencement de la saison sèche.

Deux mois après les inondations, les efforts conjoints du Gouvernement du Burundi et des partenaires humanitaires ont permis de subvenir à de nombreux besoins, notamment à Buterere (Bujumbura Maire). Cependant, les personnes sinistrées à Gatumba (Bujumbura Rural) et Nyanza-Lac (Makamba) n'ont pas bénéficié du même niveau d'assistance, faute de moyens et de disponibilité au niveau des stocks de contingence des partenaires. D'après la Croix Rouge du Burundi, 244 maisons seraient encore sous les eaux à Gatumba.

**Les dégâts des pluies torrentielles sur la population burundaise sont récurrents et les impacts considérables.** Il est primordial de fournir un soutien en solutions durables aux populations déplacées et aux communautés d'accueil, afin qu'elles soient en mesure de mieux résister aux chocs. Pour rappel, le Gouvernement du Burundi a validé la stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes sinistrées en mai 2017<sup>5</sup> ainsi que la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2018-2025.

## Au cours du premier trimestre, 8% des personnes ciblées ont bénéficié d'une assistance

**Les résultats préliminaires du rapport de suivi périodique (PMR) indiquent que 8% des personnes ciblées ont bénéficié d'une assistance.** Ce rapport couvre la période janvier-mars 2018. Il s'agit d'un document inédit, produit pour la première fois par la communauté humanitaire<sup>6</sup> au Burundi. Il révèle des avancées dans l'atteinte des objectifs 2018 pour certains secteurs. Le secteur protection a réalisé 17,5% de ses objectifs entre janvier et mars 2018, à travers notamment ses activités de sensibilisation et de prise en

<sup>2</sup> [Displacement.oim.int/burundi](https://displacement.oim.int/burundi) et OIM Displacement Tracking Matrix (DTM), May 2018

<sup>3</sup> Le nombre de déplacement liés aux catastrophes naturelles a augmenté de 3% entre avril et mai 2018 (DTM)

<sup>4</sup> OIM Displacement Tracking Matrix (DTM), June 2018

<sup>5</sup> Stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes sinistrées

<sup>6</sup> Certains partenaires intervenant n'ont pas répondu au canevas de rapportage. Leurs actions ne sont donc pas reflétées dans ce premier rapport (<https://www.humanitarianresponse.info/en/document/burundi-pmr-2018-trimestre-1-draft>)

charge des personnes les plus vulnérables. Les secteurs nutrition, eau, hygiène et assainissement enregistrent quant à eux des taux de réalisation respectifs de 14,7% et 10,4%. Cependant, la sécurité alimentaire (3,9%), l'abris (5,6%) et la santé (5,7%) ont tous trois de faibles taux de réalisation. Les réalisations du secteur abris sont à nuancer car il n'y a pas eu de catastrophe naturelle de grande ampleur au cours des trois premiers mois de l'année. A l'inverse, le faible taux de réalisation du secteur de la sécurité alimentaire s'explique en partie par l'ampleur des besoins.

**De manière générale, ce rapport révèle un manque de financement, d'après les données enregistrées dans le service de suivi des financements (FTS).** Pour rappel, le Plan de Réponse Humanitaire pour le Burundi était financé à hauteur de 2% fin mars 2018 sur les 142 millions d'USD requis. Il est par ailleurs primordial que les bailleurs de fonds et les partenaires procèdent à l'enregistrement de leurs contributions sur le site <https://fts.unocha.org/content/report-contribution>.

## Plus de trois millions d'animaux ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants

Déclarée pour la première fois au Burundi en décembre 2017 dans les provinces de Gitega, Kirundo et Mwaro, la peste des petits ruminants s'est étendue à Karusi, Muramvya, Kayanza, Cibitoke et Bubanza au début de l'année 2018. Plus de 13 030 cas ont été enregistrés dont plus de 8 555 petits ruminants décédés<sup>7</sup>. Sur requête du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, la Banque Mondiale, la FAO, l'Union Africaine (UA-BIRA) et les partenaires se sont rapidement mobilisés afin de mettre en œuvre un programme de vaccination du cheptel. **La campagne de vaccination a eu lieu du 9 au 29 mai et a couvert plus de 3 millions de caprins et ovins.**

Le 13 juin 2018, les restrictions prises par le Gouvernement pour empêcher la propagation de la maladie<sup>8</sup> ont été levées sauf celles sur l'importation des animaux qui restera en vigueur jusqu'à l'obtention des résultats du séro-monitoring et la campagne de rappel prévue en août 2018. La perte de revenus relative à la décapitalisation en bétail et à l'interdiction de commerce a impacté un grand nombre de ménages pour lesquels le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) devrait apporter un appui à travers ses projets en cours.

**Outre la peste des petits ruminants, la propagation de la chenille légionnaire d'automne menace également la sécurité alimentaire de la population burundaise.** Le ravageur s'attaque à plus de 80 espèces végétales mais ce sont surtout les cultures de maïs et de sorgho qui enregistrent les plus grandes pertes. **Un plan d'action national pour le contrôle de la chenille légionnaire d'automne 2018-2021 vient d'être validé<sup>9</sup>.**

**Pour rappel, d'après l'analyse IPC de mars 2018, près de 1,7 million de Burundais, soit 15% de la population, se trouvent en phase IPC 3 de crise alimentaire et sont en besoin d'assistance humanitaire.** Une prochaine analyse IPC sera conduite au mois de juillet prochain.

## Visite officielle de la Princesse Sarah Zeid Ra'ad de Jordanie

La Princesse Sarah Zeid Ra'ad de Jordanie a effectué du 15 au 17 juin, une visite de trois jours au Burundi avec le PAM. Elle a rencontré les membres du Gouvernement, la Première Dame du Burundi et les partenaires humanitaires et de développement. Elle s'est également rendue sur le terrain pour visiter les projets mis en œuvre par le PAM, notamment la prise en charge de la malnutrition aiguë et le programme des cantines scolaires soutenu par le Gouvernement du Burundi, l'Union Européenne, les Pays-Bas, le



Vaccination d'une chèvre. Burundi - ©FAO



La princesse Sarah et la Première Dame du Burundi au sein d'une communauté Batwa à Muyingi, dans la province de Ngozi. La communauté Batwa est particulièrement touchée par la malnutrition chronique au Burundi - © WFP/Djaounsede Madjiangar.

<sup>7</sup> Taux de mortalité de 58,6%

<sup>8</sup> Interdiction des mouvements, des abattages et de la commercialisation des petits ruminants

<sup>9</sup> [Plan d'action national pour le contrôle de la chenille légionnaire d'automne 2018-2021](#)

## ANALYSE DES RISQUES

### HRP 2018

Personnes dans le besoin **3,6M**  
+20% par rapport à 2017

Personnes ciblées **2,4M**  
+220% par rapport à 2017

### Sécurité alimentaire (IPC avril 2018)

Pers. en phase IPC 3 et 4 **1,7M**  
en besoin d'assistance humanitaire  
-35% comparé à mai 2017

### Déplacements de population

Pers. déplacées internes **178k**  
-5% comparé à mai 2018

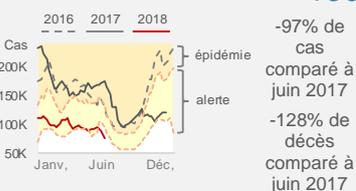


Réfugiés burundais **393k**  
-1% comparé à mai 2018



### Cas de paludisme (mai. 2018)

Nombre de cas **351k**  
Nombre de décès **130**



Aucun district en alerte ou en épidémie

Canada et Monaco. Ce programme couvre à ce jour 700 écoles primaires et fournit une assistance à 600 000 enfants.

« **Si nous négligeons la nutrition, nous mettons en péril le potentiel et l'avenir du Burundi** » - a déclaré la Princesse de Jordanie au cours de sa visite<sup>10</sup>. Pour rappel, l'Enquête Démographique et de Santé 2017 conduite par l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi révèle que **56 % des enfants âgés de moins de 5 ans, soit un million d'enfants, sont affectés par la malnutrition chronique**. Ce chiffre a été récemment confirmé par l'Enquête Nutritionnelle et de Mortalité de type SMART, réalisée post-récolte 2018A, par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Gouvernement du Burundi<sup>11</sup>. La malnutrition chronique est une vulnérabilité susceptible de se dégrader au moindre choc, voire même de basculer dans l'aiguë si la communauté humanitaire ne dispose pas de ressources nécessaires pour l'atténuer.

## Analyse des risques

La prolifération de la chenille légionnaire dans les exploitations familiales représente un risque majeur pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, tout comme pour l'économie nationale. Une destruction massive des productions agricoles, principalement du maïs et du sorgho, lors des saisons 2018C et surtout 2019A pourrait avoir des impacts négatifs sur la population.

Suite aux pluies torrentielles des mois de mars et avril 2018, des pertes importantes sont à déplorer au niveau de la production des légumineuses de la saison 2018B. Le haricot étant la principale source de protéines des ménages, il est à craindre une détérioration de la sécurité alimentaire des ménages affectés par ces pertes et n'ayant pas de parcelles à cultiver en saison 2018C.

## Financements humanitaires

Au 30 juin, le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2018 pour le Burundi, nécessitant 141,8 millions d'USD, était financé à hauteur de 15%, faisant de lui l'un des HRP le moins financé au monde<sup>12</sup>. Ce manque de financement ne permet pas de subvenir aux besoins multisectoriels de la population burundaise, de soutenir les solutions durables des partenaires et de permettre ainsi au pays de retrouver la voie du développement.

### Financements requis pour le HRP et contributions humanitaires



OCHA encourage vivement les bailleurs de fonds à enregistrer leurs contributions auprès de FTS :

<https://fts.unocha.org/content/report-contribution>

<sup>10</sup> Article du PAM ("If we neglect nutrition, we risk the potential and the future of this country"), 25 juin 2018

<sup>11</sup> Les résultats de l'enquête SMART ont été présentés par le Gouvernement du Burundi le 13 juillet 2018

<sup>12</sup> Financial Tracking Service - Burundi

Pour plus d'informations, veuillez contacter

**Jutta Hinkkanen**, Chef de bureau a.i. OCHA Burundi, [hinkkanen@un.org](mailto:hinkkanen@un.org), Tel. (+257) 72 11 11 55

**Julie Languille**, Chargée de l'information publique, [languille@un.org](mailto:languille@un.org), Tel. (+257) 72 11 11 56

Les bulletins humanitaires d'OCHA sont disponibles sur :

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burundi> | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) | [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)